Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

	biologique et à l'etiquetage des produits biologiques									
	I.1 Numéro du document FR-BIO-10.250-0016661.2025.001		E14	ET WHAT IN DET		I.2 Type d'Opérateur				
				☑ Opérateur						
	* Charles (* 1945) (* 1945)			☐ Groupe d'opérateurs						
		228		— Groupe a operations						
			MACK PRO	1185-16						
es			HÃ0							
oj:		(=1K	anneman akt							
at	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs				I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle					
ij	Nom SAS DIFAGRI				Autorité BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE (FR-BIO-					
匌	Adresse 499 Rue des Valois PA des Marches de Bre tagne 85600 Saint-Hilaire-de-Loulay				Adresse	10)				
ıts	Pays France Code ISO FR			Pays	1 Place Zaha Hadid , 92400, Courbevoie France Code ISO FR					
ler					Tuyo					
Partie I: Eléments obligatoires	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs									
Ξ	• Préparation									
ij		Distribution / Mise sur le marché								
ξį	• Stockage									
Pa										
	I.6 Catégorie ou méthodes de pro	catégories de produits oduction	s visées à l'article	35, paragraphe 7, d	u règlement (UE)	2018/848 d	u Parlement européen et d	u Conseil et		
	• (a) Végétaux e	t produits végétaux n	on transformés, y	compris les semen	ces et autre maté	riel de repr	oduction des végétaux			
	 (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: production biologique, sauf durant la période de conversion production biologique avec une production non biologique 									
	• (d) Produits ag	(d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques								
	Méthode d									
	-									
	 production biologique avec une production non biologique (e) Aliments pour animaux 									
	Méthode d	Méthode de production: – production de produits biologiques								
	-									
	– producti	on biologique avec ur	ne production non	biologique						
			V							
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.									
Ī	I.7 Date, lieu				I.8 Validité					
	Date	31 janvier 2025	Nom et BUR I	EAU VERITAS	Certificat valab	le du	07/11/2024 au	31/03/2026		
		18:44:30 +01 (Europe/Luxem bourg)	signature CER FRAI	TIFICATION						
	Lieu	Courbevoie								
		(FR)								
L										

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

	biologique et à l'eti	quetage des prod	uits biologiques					
II.1 Répertoire des produ	its							
Nom du produit		(CEE) n° 2658/87 du Coi	re combinée (NC) visé au règlement iseil pour les produits relevant du i règlement (UE) 2018/848					
Aliments pour animau complémentaires pour utilisable en Agricultu feed for animals (Proc organic animals)	x de ferme - Aliments · animaux (Aliment pour animaux re Biologique) - Complementary ess feed wich may be used to feed			Biologique				
pour animaux (Alimei Agriculture Biologique	x de ferme - Aliments minéraux nt pour animaux utilisable en :) - Mineral feed for animals (be used to feed organic animals)			Biologique				
Aliments pour animau dénominations comme auprès de SAS DIFAGR	rciales disponible sur demande			Biologique				
aupree ac ene princi	utres produits alimentaires -			Biologique				
II.3 Informations sur les	II.3 Informations sur les terres							
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs								
II.5 Informations sur l'ac effectuées pour leur prop traitant restant responsa	tivité ou les activités réalisées par l'o _l pre compte ou en tant que sous-traita ble de l'activité ou des activités effect	pérateur ou le groupe d'op nt réalisant l'activité ou le uées	érateurs et indiquant si l'activité ou le s activités pour le compte d'un autre o	s activités sont pérateur, le sous-				
Activité	Description de l'activité ou des a point 5	activités visées à la partie						
Préparation	Prestation d'élaboration d'aut alimentaires - Fabrication de alimentaires pour animaux	res produits Compléments	Réalisation d'une activité ou d'a sous-traitant pour un autre opéra restant responsable de l'activité o effectuées	teur, le sous-traitant				
Préparation	Prestation d'élaboration d'aut alimentaires - Reconditionnen	res produits nent à façon	 Réalisation d'une activité ou d'as sous-traitant pour un autre opéra restant responsable de l'activité o effectuées 	teur, le sous-traîtant				
II.6 Informations sur l'ac 2018/848	tivité ou les activités réalisées par le t	ciers sous-traitant conform	ément à l'article 34, paragraphe 3, du	règlement (UE)				
II.7 Liste des sous-traitan règlement (UE) 2018/848, il n'a pas transféré cette	ts réalisant une ou des activités pour dont l'opérateur ou le groupe d'opér responsabilité au sous-traitant	l'opérateur ou le groupe o ateurs reste responsable o	l'opérateurs conformément à l'article : n ce qui concerne la production biolog	34, paragraphe 3, du gique et pour lesquelle				
II.8 Informations sur l'ac Nom de l'organisme d'ac Hyperlien vers le certific	ccréditation COFRAC	e conformément à l'article s.cofrac.fr/annexes/sect	e 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2 5/5-0553.pdf	2018/848				
II.9 Autres informations								